



Dispositif « plus de maîtres que de classes »

(Expérimentation terminée)

**Ecole élémentaire Joliot-Curie
RUE DE MELLEVILLE , 27000 EVREUX**

Site : <http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article288>

Auteur : Stéphane LEROY - Jean-Philippe SABARDEIL

Mél : ce.0271755L@ac-rouen.fr

Le dispositif « plus de maîtres que de classes » vise en premier lieu à prévenir les difficultés d'apprentissage des élèves ou à y remédier si certaines sont déjà installées, pour leur permettre de maîtriser les compétences indispensables à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Plus-value de l'action

La co-intervention effective permet de ne plus externaliser la difficulté des élèves et d'assurer le continuum pédagogique au sein de la classe.

Le regard croisé et la prise en charge inversée permettent d'affiner les réponses aux difficultés des élèves et d'optimiser les interventions des enseignants qui expérimentent les différentes postures face aux élèves.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Élèves de cycle 2 diagnostiqués en difficultés et risquant de ne pas atteindre les compétences du socle commun.

A l'origine

- École en réseau REP+.
- Contexte scolaire : Les évaluations nationales révèlent un fort taux d'élèves classés dans le premier quartile.
- Contexte de l'école : la population d'élèves rend compte d'une faible mixité sociale, avec une représentation élevée de CSP réellement défavorisée et un nombre croissant d'élèves primo-arrivants.

Objectifs poursuivis

- Améliorer les résultats des élèves aux évaluations nationales et diminuer le pourcentage d'élèves n'ayant pas acquis le palier 1 du socle commun.
- Aider les enseignants à diagnostiquer les besoins des élèves pour construire le projet cadre (programme personnalisé de réussite éducative...).
- Améliorer la fluidité des parcours.
- - Aller vers le désétayage du maître pour qu'il puisse faire seul ce qu'il a appris à faire à deux.

Sous-objectifs :

- Installation de conditions favorables à l'acquisition de la maîtrise de la langue au CP.
- Mise en œuvre d'un enseignement plus efficient en mathématiques.
- Renforcer les liaisons GS-CP et CM2/6ème avec un maître de soutien cycle 3.

Développer la parentalité et le partenariat avec les structures éducatives.

Description

Le dispositif « plus de maîtres que de classes » vise en premier lieu à prévenir les difficultés d'apprentissage des élèves ou à y remédier si certaines sont déjà installées, pour leur permettre de maîtriser les compétences indispensables à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Modalité de mise en oeuvre

- Poser les diagnostics en équipe et mieux insérer les apports du maître supplémentaire.
- Adaptabilité des interventions du maître supplémentaire : co-intervention dans la classe, prise en charge de groupes de besoin, ...
- Harmoniser les pratiques des enseignants des classes.

Calendrier prévu :

Juin 2013 : plusieurs réunions de concertation autour de la mise en place du nouveau dispositif (élèves diagnostiqués pour une prise en charge dès la rentrée).

Sur l'année scolaire 2013-2014 : réunions à la fin de chaque période pour réguler le projet.

Mise en place de modules par période :

- * périodes 1 et 2 : priorité au CE1 : intervention massée pour les élèves encore fragiles en CE1 (lecture, mathématiques, méthodologie)
- * périodes 3 et 4 : priorité au CP (idem que pour les CE1)
- * période 5 : travail avec les GS sur l'entrée au CP (y compris avec échanges de service entre enseignantes GS et CP).

Trois ressources ou points d'appui

- Travail en concertation avec l'équipe de circonscription (plusieurs temps d'échange au cours de l'année).
- Utilisation de tablettes numériques dans le cadre des ateliers de remédiation en maternelle (phonologie, connaissance de l'alphabet, de la file numérique).
- Amélioration du travail de l'équipe de l'école autour de la fluidité des parcours de l'élève (pas de maintien en CP/CE1 cette année).
- L'ensemble de l'équipe bénéficie des jours de formation REP+ qui permettent de faire réseau avec les autres écoles, d'assimiler et d'intégrer aux pratiques les apports didactiques et méthodologiques dispensés.

Difficultés rencontrées

- Dispositif chronophage en temps de préparation, concertation et évaluation.
- Incertitude quant à la pérennité du dispositif en fin d'année scolaire qui a permis une stabilité et un renforcement du travail en équipe.

Moyens mobilisés

Équipe engagée :

- Maître supplémentaire : participer à l'analyse diagnostique, à celle des évaluations nationales, participer à la coordination du plan d'action défini pour chacun des élèves à besoins éducatifs spécifiques, prise en compte de l'outil de pilotage des enseignants, prise en charge de groupes, co-intervention dans les classes, régulation de la multiplicité des interventions pédagogiques autour d'un même élève.
- Enseignants du Cycle II : dans le cadre des passerelles inter-cycles mise en place de l'outil de pilotage pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques, participer à l'analyse diagnostique, à celle des évaluations nationales, mise en place des PPRE, partager au sein de la classe la responsabilité de la prise en charge de la difficulté scolaire. Les 7 modalités d'intervention de 2 enseignants- référent et supplémentaire- ont été mises en place en fonction des projets (cf. travaux de recherche de Marie TOULLEC-THERY et Roland GOIGOUX).
- Directeurs/trices : co-pilotage du projet « plus de maîtres que de classes »
- RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : expertise pédagogique et psychologique (Réunion d'Équipe éducative, synthèses par cycle...).
- Enseignant UPE2A : ressource passerelle pour les non allophones.

Partenariat et contenu du partenariat

CANOPE, Médiathèque, Programme de Réussite Éducative (PRE), structures éducatives et culturels de la ville.

Liens éventuels avec la Recherche

- Travaux de recherche de Marie TOULLEC-THERY et Roland GOIGOUX.
- L'enseignant PDMQC a bénéficié d'une formation sur les intelligences multiples ; le contenu en a été restitué aux équipes enseignantes sous forme d'animation préparée en concertation avec deux autres maîtres supplémentaires du réseau.

Evaluation

Evaluation / indicateurs

LES EFFETS ATTENDUS :

Augmentation significative du nombre d'élèves atteignant les deux premiers paliers du socle à l'école primaire, diminution du taux de maintien dans les deux cycles de l'école élémentaire et amélioration de la parentalité.
Changement des pratiques pédagogiques.

LES INDICATEURS DE RÉSULTATS RETENUS

Taux de réussite aux évaluations internes, nationales et académiques, taux de validation des paliers 1 et 2, et taux de maintien.

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

- Auto évaluation.
- Visite conseil du groupe départemental PDMQC (élémentaire et maternelle) en janvier 2016.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

- Amélioration de la fluidité des parcours (pas de maintien en CP ni en CE1).
- Meilleure mise en place des PPRE passerelle dans le cadre des liaisons inter-cycles.
- Dans le cadre de l'école du numérique, mise en place de l'utilisation de tablettes.

Sur les pratiques des enseignants :

- La co-intervention effective permet de ne plus externaliser la difficulté des élèves et d'assurer le continuum pédagogique au sein de la classe.
- Le travail en commun et les discussions pédagogiques sont entrées dans la vie quotidienne de l'école. Les échanges améliorent les connaissances pédagogiques et didactiques de l'équipe enseignante.
- Le regard croisé et la prise en charge inversée permettent d'affiner les réponses aux difficultés des élèves et d'optimiser les interventions des enseignants.
- Les concertations dans le cadre des instances de régulation (conseils des maîtres, de cycles,...) permettent d'affiner le dispositif (ajustement selon les besoins spécifiques rencontrés, mise en place d'un calendrier d'intervention par période).

Sur le leadership et les relations professionnelles :

- Les rôles de chacun sont définis dans le projet et connus de l'ensemble de l'équipe.
- La légitimité du maître supplémentaire s'est renforcée au fil des ans.

Sur l'école / l'établissement :

- Le dispositif renforce le travail d'équipe, développe la réflexion commune, la mise en place d'outils communs, notamment dans le cadre de liaisons inter-cycles.

Plus généralement, sur l'environnement :

- L'enseignant est reconnu comme un membre à part entière de la communauté éducative : par les autres enseignants de l'équipe, les parents, les partenaires de l'école.